

# Lettre aux élus

N° 21 - MARS 2010



Daniel BOSQUET  
Conseiller régional

## Mots d'élus...

### METTONS LES GAZ CONTRE L'EFFET DE SERRE !

Le Plan Climat Territorial, lancé en février 2009 à la Maison du Parc, a pour objectif de faire des économies d'énergie, d'utiliser les énergies renouvelables afin de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre. La mise en œuvre de ce programme d'actions implique toute l'équipe du Parc et s'appuie sur une large concertation : une centaine d'élus, des partenaires techniques et institutionnels et des représentants de la société civile : collègues, artisans, agriculteurs, entreprises, associations, ont contribué à cette réflexion.

**Des actions se voient confortées :** O.P.A.H., Charte Européenne du Tourisme Durable, filière bois, amélioration thermique des bâtiments communaux, politique «terre», urbanisme durable...

**D'autres actions innovantes, émergent :** approvisionnement local des cantines scolaires, précarité énergétique, transports alternatifs, méthanisation...

Cette démarche évolutive devrait faire l'objet d'une nouvelle convention avec l'ADEME de Basse-Normandie. Son ambition est d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire pour plus de sobriété énergétique et économique.

**Daniel BOSQUET**  
Membre du Bureau du Parc  
Elu référent du Plan Climat Territorial

[www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

## Besoin d'aide ?

### Des contrats en faveur de l'environnement A LA MESURE DES AGRICULTEURS

Depuis 2007, les Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt), mises en place par l'Etat, remplacent les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) et les Contrats d'Agriculture Durable (CAD).

Le Parc porte les projets des sites Natura 2000 des Marais du Cotentin et du Bessin et des Landes de Lessay.

**Pour la campagne 2010, des réunions d'information se tiendront à la fin du mois de mars prochain. D'avril à mi-mai, date ultime de dépôt des dossiers auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), des permanences seront organisées afin d'aider les agriculteurs volontaires pour le montage de leurs dossiers.** Les cahiers des charges, largement inspirés des opérations précédentes (des OGAF au CAD) proposent d'adapter les pratiques agricoles en faveur de la biodiversité remarquable des marais et des landes.

Les deux tableaux ci-après présentent le bilan des trois dernières campagnes sur les sites Natura 2000 des Marais du Cotentin et du Bessin et des Landes de Lessay.

**Ce sont ainsi près de 4 millions d'euros pour les marais et 150 000 euros pour les landes qui ont été engagés (pour les 5 ans de la durée des contrats). Ces aides sont financées par l'Etat (Ministère chargé de l'Agriculture) et l'Union Européenne (FEADER).**

#### Principales mesures contractualisées de 2007 à 2009 dans les marais

Gestion extensive par fauche ou pâturage	2 150 ha
Fauche tardive	1 068 ha
Gestion extensive par fauche ou pâturage des marais communaux	223 ha
Entretien 1 fois / 5 ans des fossés	162 341 ml
<b>nombre de dossiers</b>	<b>201</b>
<b>surface totale sous contrat (ha)</b>	<b>3 566</b>

#### Principales mesures contractualisées de 2008 à 2009 dans les Landes de Lessay

Gestion extensive par fauche ou pâturage sans fertilisation	59 ha
Gestion écologique des landes	59 ha
Gestion écologique des dunes	3 ha
Entretien 1 fois / 5 ans des fossés	452 ml
<b>nombre de dossiers</b>	<b>7</b>
<b>surface totale sous contrat (ha)</b>	<b>121</b>

Pour en savoir + : Parc des Marais  
Nicolas FILLLOL - 02 33 71 61 90

Dépôt légal à parution : septembre 2006  
Édition trimestrielle - Tirage : 1900 ex. - ISSN papier : 1290-3442  
Directeur de publication : Rolande BRÉCY

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin  
Crédit photo : © B. Canu (PnrMCB)  
Imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales  
Imprimerie BERNARD - Le Molay-Littry



Parc  
naturel  
régional  
des Marais du  
Cotentin et du Bessin



IMPRIM'VERT

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Picauville

## Que fait le Parc ? QUAND LES MARAIS SONT BLANCS

La création de la notoriété touristique et culturelle autour des marais blancs est inscrite à la vocation 3 de la charte du Parc «**Utiliser l'environnement comme atout pour le développement économique**». La valorisation de ce phénomène particulier a été intégrée au plan d'actions de la nouvelle stratégie touristique du Parc en lien avec la Charte Européenne du Tourisme Durable. Si l'hiver ne semble pas une saison propice à la sortie, les amateurs et les passionnés d'oiseaux migrateurs, de nature, de lumière sublime, de grands espaces et d'eau la considèrent comme la meilleure période pour découvrir la magie des Marais du Cotentin et du Bessin. L'objectif est de faire découvrir ou «re-découvrir» le marais blanc aux gens d'ici et d'ailleurs et de promouvoir l'offre touristique du territoire en basse saison (animations et Rendez-vous d'hiver, sites et sentiers aménagés, Maison du Parc et acteurs touristiques...).

En complément des moyens de promotion habituels, **une campagne radio avec France Bleu (Cotentin et Basse-Normandie) a été retenue pour la 2<sup>ème</sup> quinzaine de février 2010** pour inciter le public local et régional à la découverte du marais en hiver. Cette diffusion de spots radio testée cet hiver, pendant les vacances scolaires, devra être évaluée avant de renouveler l'expérience.

Rappelons que toute la difficulté réside dans le côté aléatoire de la «Blanchie» et du manque d'anticipation sur les niveaux d'eau. Il est donc nécessaire de s'appuyer sur des dispositifs très réactifs et d'utiliser les espaces «actualités» des sites internet du Parc et de partenaires comme le Comité Régional du Tourisme de Normandie.

**A noter du 15 février au 10 mars 2010 :** Le marais blanc sera également présenté à l'aire de service de la Vallée de la Vire de Gouvets.

**Pour en savoir + :** Parc des Marais  
Nathalie LAVILLONNIERE - nlavillonniere@parc-cotentin-bessin.fr

## D'autres l'ont fait !

### BOCAGE GÉRÉ = HAIES PRÉSERVÉES

Emmanuel Cardet, éleveur laitier à Marchésieux, exploite un système tout herbe. Suite au remembrement du début des années 80, ses parcelles étaient de taille trop importante pour répondre à son objectif : maximiser la période de pâture de ses animaux. Ainsi la combinaison des deux outils «**Plan de Gestion du Bocage**» et «**Aide à la plantation**» lui a permis de recréer un maillage cohérent sur son exploitation, de diminuer la taille de ses parcelles (et ainsi optimiser son pâturage tournant) et de créer des brise-vent pour ses animaux. En trois ans, ce sont environ trois kilomètres de linéaire de haies qui ont été réhabilités ou créés. **Aujourd'hui sa démarche va plus loin, il valorise ses haies en fournissant du copeau de bois à la chaudière de la commune de Marchésieux. Il a également prévu prochainement la plantation de haies perpendiculaires à la pente pour enrayer l'érosion hydraulique.** Depuis 3 ans, ce sont 40 agriculteurs qui ont fait appel au Parc pour participer à cette démarche soit pour connaître leur ressource bois, soit pour réhabiliter ou recréer un réseau de haies cohérent sur leur exploitation.



**Pour en savoir + :** Parc des Marais  
Célia BRESSON - cbesson@parc-cotentin-bessin.fr

## Décisions d'élus

Extrait des principales décisions du Bureau du 21 janvier 2010

- **Modification de l'aide allouée dans le cadre des Plans de Gestion du Bocage**  
Afin d'élargir le nombre de bénéficiaires, l'aide aux plantations est limitée à 500 ml/PGB soit une aide ne pouvant excéder 3 250 €/an.
- **Plan de gestion du bocage : 4 dossiers soutenus pour la replantation de haies**

Néhou (2 dossiers)	coût 10 920 €	aide 5 460 €
Lessay	coût 13 650 €	aide 6 825 €
Pirou	coût 1 950 €	aide 975 €
- **Aide aux porteurs de projets culturels**  
Etablissement de 2 conventions cadre pour une durée de 3 ans pour :  
> l'Association « Festival de théâtre des Marais » spécifiant l'appui technique du Parc, la prise en charge du trophée de la meilleure troupe et une aide de 40 % du budget plafonnée à 1 500 €.  
> l'Association l'«AMPRE» spécifiant les modalités de l'aide à l'organisation de ces après-midi conférences : recherche d'intervenant, communication, pérennité des données présentées.
- **Mouvements de personnel**  
Arrivée en février dernier de Clément NALIN, sur une mission du contrat global côte Est principalement, une mission de suivi SAGE Vire et réflexion sur l'Aure.